



# GAGNEZ UN ARBRE DE LA SAINTE-CATHERINE OU 3 ARBUSTES

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'opération « Les arbres de la Sainte-Catherine » et en partenariat avec la Fédération des Arboriculteurs du Haut-Rhin, le Conseil départemental vous propose de gagner un arbre fruitier haute tige et/ou un lot de 3 arbustes en répondant aux questions ci-dessus.

## JEU N° 1

## VOUS SOUHAITEZ GAGNER UN ARBRE FRUITIER

**1** Le logo de la Fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin représente :

- A** un arbre fruitier
- B** une tarte aux pommes
- C** un séicateur

**2** Les pesticides de synthèse sont interdits à la vente aux jardiniers et arboriculteurs amateurs depuis le :

- A** le 1<sup>er</sup> janvier 2018
- B** le 1<sup>er</sup> janvier 2019
- C** le 1<sup>er</sup> janvier 2020

**3** Quelle est la couleur de la quetsche de Buhl :

- A** violet
- B** jaune
- C** orange

## JEU N° 2

### VOUS SOUHAITEZ GAGNER UN LOT DE TROIS ARBUSTES

**1** Comment dit-on noisette en alsacien

- A** Nuss
- B** Mändel
- C** Häselnuss

**2** La noisette est un fruit :

- A** à coque
- B** à noyau
- C** à pépins

**3** Les baies du cornouiller sanguin sont-elles comestibles ?

- A** oui
- B** non

*Pour cette édition anniversaire, 400 pommiers haute tige et 1 620 arbustes (noisetier, sureau noir et cornouiller sanguin) seront offerts par le Département du Haut-Rhin.*

### Comment participer ?

Indiquez sur carte postale uniquement (une carte postale pour chaque jeu) : Le n° du jeu, vos nom, prénom et adresse complète ainsi que le numéro de la question et la lettre correspondant à votre réponse. Envoyez vos réponses avant le 30 septembre (cachet

de La Poste faisant foi) à : Conseil Départemental du Haut-Rhin « Arbres pour la Sainte-Catherine », 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 Colmar Cedex ou déposez votre carte postale au siège du Conseil départemental à Colmar à partir du 14 octobre 18h.

Une seule participation autorisée par foyer. Le tirage au sort sera effectué le lundi 19 octobre 2020 à 14h, dans les locaux du Département du Haut-Rhin, en présence d'un huissier de justice. Les gagnants seront informés individuellement par courrier début novembre. Les bonnes réponses seront publiées dans notre prochain numéro.

Pour plus d'information sur le traitement vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à : [dpd@haut-rhin.fr](mailto:dpd@haut-rhin.fr) ou consulter le règlement du présent jeu-concours.